

## Salon de l'Agriculture 2019 Annonce des lauréats nationaux du concours des « Talents des fruits et légumes »

Après une première étape de qualification à l'échelle régionale, un jury s'est réuni et a désigné les lauréats nationaux, qui se sont vu remettre une récompense sur le stand « Génération fruits et légumes » des mains de Laurent Grandin, président d'Interfel. Un moment important pour cette seconde édition du concours, qui honore le savoir-faire et le professionnalisme des acteurs de la filière.

Le jury a procédé à la notation du second tour et désigné les lauréats nationaux pour les catégories suivantes : Primeurs, Magasins de proximité, Supermarchés et Hypermarchés.



### Les lauréats nationaux

- **Catégorie Primeur**  
**CHARLY PRIMEURS** à Seyssinet (38) : M. Timothé PROAL
- **Catégorie Supermarché**  
**SUPER U** Castelnau-le-Lez (34) : M. Christophe MENDES
- **Catégorie Hypermarché**  
**AUCHAN** La Seyne-sur-Mer (83) : Mme Nadine GIRAUD
- **Catégorie Magasin de proximité**  
**LE PETIT CASINO** Saint Exupéry à Toulouse (31) : Mme Christine DAVID



Laurent Grandin a également remis un Diplôme aux **17 lauréats régionaux** présents sur le stand « Génération F&L ».

 [Revoir les noms des lauréats régionaux](#)

#### Critères d'évaluation

- Impression générale de l'étal
- Mise en scène des produits sur le linéaire
- Assortiment
- Implantation marchande des produits
- Qualité et fraîcheur des produits présentés
- Information du consommateur
- Mise en avant des produits de saison

- Plus de photos disponibles sur demande -

Edition 2019 : le dossier de candidature sera disponible à partir d'avril sur [www.interfel.com](http://www.interfel.com).

#### Contact presse

Victoire GENEST – 01 49 49 15 20 – 06 15 52 15 08 [v.genest@interfel.com](mailto:v.genest@interfel.com)

#### **A propos d'Interfel :**

Créée en 1976, Interfel rassemble l'ensemble des métiers de la filière fruits et légumes frais. Toutes les fonctions sont représentées : production, coopération, expédition, importation, exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés et restauration collective). Organisme de droit et d'initiative privés, Interfel est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'Organisation commune de marché (OCM) unique.

[www.interfel.com](http://www.interfel.com) / [www.lesfruitsetlegumesfrais.com](http://www.lesfruitsetlegumesfrais.com)